

RITM-BFC

Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté

ANR-17-NCUN-0003

Bilan projets AAP – Février 2022

C. Perret & E. Villeneuve



Sommaire

Méthodes	2
Evaluation.....	2
Caractéristiques des projets soutenus et financés par RITM-BFC.....	3
Descriptif :	3
Origine des projets :	1
Rapprochement des projets par leviers et objectifs :	2
Objectifs :	3
Etablissements porteurs des projets :	5
Financements alloués par RITM-BFC aux projets :	7
Cofinancements des projets :	8
Publics des projets :	9
Partenariats développés :	11
Evaluation des projets :	12
Suivi et accompagnement des projets :	13
Difficultés envisagées par les projets :	15
Impact de la crise sanitaire sur les projets :	15
Devenirs des projets :	16
Synthèse : cartographie des 3 premières années des AAP	18
Analyse SWOT:.....	19
Recommandations du CSE	20
Réponses de RITM-BFC	23



Méthodes

Ce document a pour objectif de présenter un premier état des lieux des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des appels à projet (AAP). Les analyses réalisées sont basées sur les données administratives relatives aux 55 projets soutenus par RITM-BFC dans le cadre des appels à projets (AAP), sur la période allant de juin 2018 à mars 2021. Ce document permet d'identifier les stratégies mises en place dans le cadre de RITM-BFC mais il ne permet pas de faire l'état des lieux du « réalisé ». Un prochain document sera produit afin de déterminer les réalisations.

Recueil des informations

Les données administratives ont été recueillies à partir des dossiers déposés par les porteurs de projet lors des AAP et à partir des fichiers « Tableaux de bord » des projets, régulièrement mis à jour par l'équipe de l'ATP-BFC (Accélérateur de la Transformation Pédagogique, levier 6 de RITM-BFC). Ces documents ont permis de recueillir une multitude d'informations sur les projets : leur identité, le public visé, l'équipe du projet, la description du projet (constat, contexte, objectifs, modalités pédagogiques, personnes ressources, pérennisation et essaimage), l'évaluation des projets, le calendrier prévisionnel et enfin la synthèse du budget. L'ensemble de ces informations a ensuite été regroupé dans une même base de données pour en permettre l'exploitation.

Les limites de cette enquête résident notamment dans la nature des informations traitées. En effet, une partie des informations sur issues des projets déposés comportant des éléments prévus par les équipes lors du dépôt de leur projet. En outre, d'autres informations sont issues de documents de suivi administratif et financier (« tableaux de bord »). Il ne s'agit donc pas d'une retranscription directe des propos des porteurs de projets.

Traitement des informations

Les données administratives ont ensuite été analysées à l'aide du logiciel d'enquête et d'analyse Sphinx IQ2. La base de données comportant à la fois des données quantitatives et qualitatives, nous avons eu recours à plusieurs méthodes d'analyse.

Les éléments présentés dans ce document ont été obtenus grâce à des analyses descriptives des données, des comparaisons de moyenne ainsi qu'au croisement de plusieurs variables. Enfin, dans le but d'obtenir une typologie des projets, une analyse des correspondances multiples a été réalisée. Ce type d'analyse factorielle permet effectivement d'étudier les liens entre plusieurs variables qualitatives.

Evaluation

Afin de dépasser les constats issus des analyses réalisées à partir des sources administratives, une analyse de type SWOT a été menée par le conseil scientifique et d'évaluation de RITM-BFC. Ce type d'analyse met en évidence quelques constats majeurs pour souligner les points clés et de dessiner les priorités, afin de produire des avis et recommandations pour RITM-BFC. L'analyse SWOT propose d'une part un diagnostic interne



décliné en « Forces » (avantages) et en « Faiblesses » (facteurs internes négatifs) et d'autre part un diagnostic externe décliné en Opportunités (liées à des situations externes propres à l'environnement de RITM-BFC qui peuvent procurer un avantage et sur lesquelles il est possible de prendre appui) et en « Menaces » (situations externes défavorables qui peuvent influencer négativement RITM-BFC).

Caractéristiques des projets soutenus et financés par RITM-BFC

Descriptif :

Depuis le lancement du 1er appel à projet le 08 juin 2018, RITM-BFC a soutenu et financé un nombre croissant de projets dans le cadre des appels à projets (AAP) : RITM-BFC a ainsi financé 55 projets¹, dont un² est terminé³ depuis mars 2020. RITM-BFC a ainsi soutenu 17 projets en 2018, puis 14 nouveaux projets en 2019 et 24 autres projets supplémentaires en 2020.

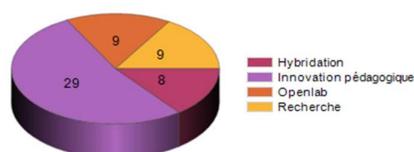
Ces 55 projets sont distingués en quatre grandes catégories : "Innovation Pédagogique", "OpenLab", "Recherche", et enfin "Hybridation". Cette dernière catégorie a émergé en 2020, sous l'impulsion de la covid-19. Pour la moitié des projets soutenus, il s'agit de projets Innovation pédagogique (29 projets), les autres projets étant répartis de manière équilibrée entre les catégories OpenLab (9 projets), Recherche (9 projets) et Hybridation (8 projets).

¹ Ce bilan est issu de l'analyse des projets financés dans le cadre des appels à projets (AAP). D'autres projets sont soutenus et financés par RITM-BFC mais ne font pas l'objet de cette analyse tels que les AMI par exemple.

² Le projet en question est un projet Innovation Pédagogique, attribué en 2018 et porté par l'UFC. Ce projet a concerné 260 étudiants de licence et s'est déroulé sur 12 mois (mise en place en avril 2019 et terminé en juin 2020). Il a eu pour objectif principal le développement des compétences des étudiants (rapprochement par leviers 1 & 2). Il a pu se déployer à travers un autre projet dans le cadre d'AAP.

³ Sont définis comme terminés les projets ne bénéficiant ni d'un soutien ni d'un accompagnement par RITM-BFC. Depuis mars 2021, d'autres projets n'ont plus de soutien financier mais ils bénéficient encore d'un accompagnement par l'équipe de l'ATP-BFC pour la pérennisation et le déploiement de leurs actions.

Type de projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP, depuis son lancement (effectifs)



- Les **AAP Innovation Pédagogique** ont pour objectif la mise en place d'actions prospectives dans le but d'innover autour des pratiques pédagogiques. Cela passe par trois phases : expérimentation, évaluation et dissémination.
- Les **AAP OpenLab** visent la mise en place ou le développement d'OpenLabs préexistants dans les établissements et laboratoires au sein des Tiers-lieux d'UBFC.
- RITM-BFC propose également des **AAP Recherche** axés sur la Réussite étudiante, dans le but de développer des travaux de recherche sur les conditions et les déterminants de la réussite étudiante.
- Enfin, avec la pandémie d'autres projets se sont vus soutenus par RITM-BFC : les projets **Hybridation**. Ils ont pour objectif l'hybridation des formations dans l'enseignement supérieur. Cela passe notamment par l'ingénierie de formation sur la formation des tuteurs, ou encore la production d'outils pédagogiques numériques.

La croissance de l'année 2020 a particulièrement été soutenue par l'émergence des projets "Hybridation" nés avec la pandémie pour apporter un rapide soutien aux établissements et aux équipes pédagogiques (8 des 24 projets soutenus en 2020). Tous les ans, les nouveaux soutenus par RITM-BFC sont majoritairement des projets "Innovation Pédagogique" (entre 42 et 65% des projets soutenus sur l'année), comparativement aux autres projets (entre 13 et 21% pour les OpenLab ; 13 et 21% pour la Recherche et 33% pour l'Hybridation).

Type de projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP selon les années (effectifs et %)

	2018		2019		2020		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Hybridation	0	0%	0	0%	8	33%	8	15%
Innovation pédagogique	11	65%	8	57%	10	42%	29	53%
Openlab	3	18%	3	21%	3	13%	9	16%
Recherche	3	18%	3	21%	3	13%	9	16%
Total	17	100%	14	100%	24	100%	55	

Informations sur les durées des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP (indicateurs de dispersion)

	Durée estimée du projet en mois				
	Moyenne	Ecart-type	Min	Max	Médiane
Hybridation	24	11	7	36	22
Innovation pédagogique	21	9	3	36	24
OpenLab	19	7	6	24	24
Recherche	26	9	18	36	22
Total	22	9	3	36	24

La durée estimée des projets par les porteurs de projet peut varier, allant de 3 mois pour les projets les plus courts à 36 mois pour les plus longs (Si en moyenne ils durent 22 mois, il existe des différences selon le type de projet :

Bilan projets AAP



- Les projets Recherche sont les projets les plus longs, avec une moyenne de 26 mois (minimum 18 mois et maximum 36 mois).
- Viennent ensuite les projets Hybridation avec une moyenne de 24 mois (minimum 7 mois et maximum 36 mois).
- On observe une plus grande variabilité dans la durée des projets Innovation Pédagogique, qui oscillent entre 3 et 36 mois, tout ayant une moyenne de 21 mois.
- Enfin, les projets OpenLab, avec une moyenne de 19 mois et un intervalle temporel plus restreint, allant de 6 à 24 mois maximum.

Origine des projets :

Plus d'un tiers des projets sont le fruit d'une pérennisation ou d'un financement d'un projet existant (19 projets, soit 35%). Il s'agit de projets Hybridation (5 projets), Innovation pédagogique (7 projets) et OpenLab (7 projets) (aucun projet Recherche). Ainsi, deux tiers des projets soutenus par RITM-BFC sont complètement innovants (36 projets). Parmi ces derniers, 27 projets partent d'un constat d'équipe (49%) et 9 projets partent d'éléments de recherche et plus précisément d'une revue de la littérature (16%). Parmi les projets restants, 3 projets (6%) ont été spécifiquement créés pour répondre à des aspects réglementaires⁴. Enfin, 3 projets sont en fait le résultat de plusieurs aspects (continuité d'un constat de l'équipe & aspects réglementaires ou constats de l'équipe et revue de la littérature).

Diagnostic de l'existant à l'origine des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP, selon le type de projet (effectifs et %).

Type de diagnostic	Effectifs	%
Continuité projet existant	19	35
Constat d'équipe	27	49
Revue de la littérature	9	16
Dispositif nouveau	1	2
Aspects réglementaires	3	5
Nombre total de projet	55	

Note : certains projets ont plusieurs origines.

⁴ On pourrait notamment citer l'arrêté du 30 juillet 2018, relatif au diplôme national de licence, qui stipule dans l'article 6 que "l'offre de licence associe des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués et mobilise des pédagogies diversifiées, notamment par projet. Ces pédagogies visent en particulier à renforcer les capacités d'apprentissage autonome de l'étudiant" (JORF n°0180, 7 août 2018).



Rapprochement des projets par leviers et objectifs :

Les projets issus des AAP viennent renforcer la politique mise en place au sein de RITM-BFC au sein de chaque levier. Ils concernent ainsi 6 des 7 leviers de transformation emblématiques RITM-BFC. Plus de la moitié des projets peuvent être rattachés au levier 1 (29 projets), plus de la moitié au levier 2 (31 projets) et plus d'un tiers au levier 3 (18 projets) Si ces 3 leviers peuvent ou pourront bénéficier des expériences menées dans les projets locaux issus des AAP, quatre leviers sont en revanche dans une situation opposée (les leviers 4 à 7), sachant que le levier 7 apparut en 2020 dans le cadre de l'appel à projet national.

Rapprochement par leviers des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP (effectifs et %)

	Hybridation	Innovation pédagogique	OpenLab	Recherche	Total	%
Levier 1	0	29	0	0	29	53%
Levier 2	0	29	1	1	31	56%
Levier 3	0	0	9	9	18	33%
Levier 4	0	1	0	1	2	4%
Levier 5	0	0	0	0	0	0%
Levier 6	0	1	0	0	1	2%
Levier 7	8	0	0	0	8	15%
Nombre total de projets	8	29	9	9	55	

Note : certains projets peuvent être rapprochés de plusieurs leviers.

Nombre de ces projets apportent une dimension transversale à RITM-BFC en participant de plusieurs leviers : au total, 32 projets peuvent être rapprochés de deux leviers ou plus, soit 58% des projets. L'ensemble des projets Innovation pédagogique (soit 29 projets) peuvent être rapprochés des leviers 1 et 2. Seuls 2 de ces projets sont aussi rapprochés à deux autres leviers (leviers 4 ou 6). Tous les projets Hybridation s'intègrent dans le levier 7. Les autres projets, OpenLab et Recherche peuvent aussi être rapprochés d'un unique levier (principalement le levier 3 avec respectivement 8 et 7 projets).

LES LEVIERS DE TRANSFORMATION

Levier 1 : Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur

Levier 2 : Intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société

Levier 3 : Renforcement des liens formations-recherche

Levier 4 : Valorisation de l'engagement pédagogique de l'enseignant

Levier 5 : Acculturation et développement de la formation tout au long de la vie (FTLV)

Levier 6 : Accélérateur de la transformation pédagogique (ATP-BFC)

Levier 7 : Hybridation, RITM'Hyc



Objectifs :

Lors du dépôt de leurs dossiers dans le cadre des AAP RITM-BFC, les 55 porteurs de projet ont renseigné les objectifs poursuivis à travers la mise en place de leurs projets. Globalement, l'étudiant est placé au cœur des objectifs poursuivis par les porteurs de projets :

- 32 projets ont évoqué le terme « étudiant » dans la description de leurs objectifs (soit 58% des projets) ;
- 15 projets ont évoqué les « apprentissages » dans leurs objectifs, qu'ils s'agissent de savoirs, savoir-faire ou savoir-être (soit 27% des projets) ;
- 14 projets ont évoqué le verbe « développer » au sein de leurs objectifs, qu'il s'agisse du développement de compétences spécifiques, de postures ou bien de ressources pédagogiques (soit 26%).⁵

Chaque projet vise des objectifs spécifiques. Ceux-ci se rejoignent tout de même sur les thématiques évoquées. Ainsi, les projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP tendent à développer les compétences transversales et à faciliter les apprentissages chez les étudiants. Ceci à travers la mise en place de méthodes pédagogiques diverses telles que l'apprentissage par projet ou encore l'utilisation d'outils numériques.

Nuage de mots relatif aux objectifs affichés par les porteurs des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP (occurrences)



Note : Le nuage de mot est construit à partir de l'occurrence des termes utilisés dans la description des objectifs par les porteurs de projet. Plus les mots sont visibles et plus ils sont utilisés (taille des mots proportionnelle aux effectifs).

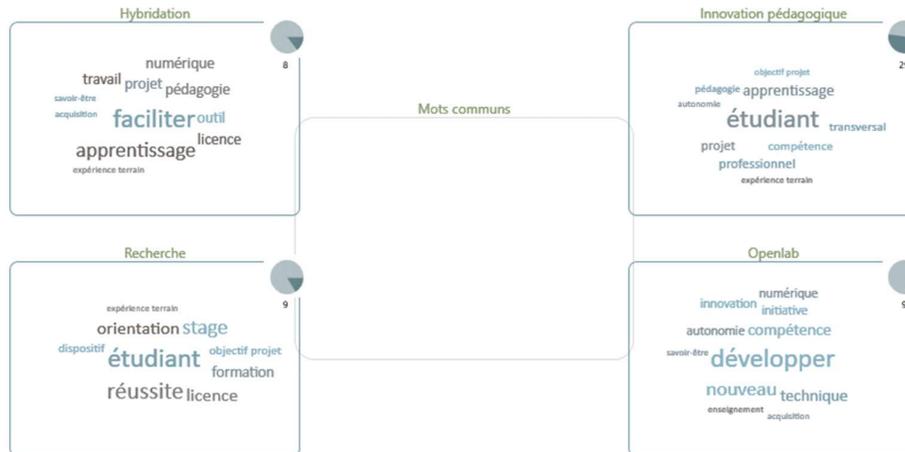
⁵ Plusieurs de ces mots peuvent apparaître au sein des objectifs d'un même projet.

Bilan projets AAP



Il existe quelques différences dans les thèmes abordés au sein des objectifs poursuivis par les projets, selon le type de projet concerné (Hybridation, Innovation pédagogique, OpenLab et Recherche). Ainsi, en s'appuyant sur les outils numériques, les projets Hybridation (8 projets) visent essentiellement la facilitation des apprentissages en licence liés à la formation étudiée. Ce recours aux outils numériques est également fortement présent dans les projets OpenLabs (9 projets) centrés aussi sur les apprentissages des étudiants et notamment en développant l'autonomie. Quant aux Innovations projets Innovations pédagogique (29 projets), ceux-ci intègrent d'une part des aspects plus larges par l'acquisition de compétences transversales chez les étudiants via leur professionnalisation dans le métier d'étudiant et d'autre part en mobilisant des pédagogies novatrices plus variées que les projets Hybridation et OpenLabs. Enfin, les projets Recherche (9 projets) visent la production de données sur la réussite des étudiants en licence, à travers l'étude de l'orientation, les stages, la formation ou encore des dispositifs d'aide à la réussite.

Nuage de mots relatif aux objectifs affichés par les porteurs des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP, selon le type de projet (occurrences)



Note : Le nuage de mot est construit à partir de l'occurrence des termes utilisés dans la description des objectifs par les porteurs de projet. Plus les mots sont visibles, plus ils sont utilisés (taille des mots proportionnelle aux effectifs).

Cette analyse des objectifs permet ainsi de voir comment les acteurs de la COMUE se sont emparés de RITM-BFC avec les AAP des 3 premières années. Au-delà de l'absence de la formation tout au long de la vie (FTLV) dans les AAP, la singularité des projets de Recherche peut être rapportée : ces projets sont centrés sur l'exploration de facteurs de réussite, ces facteurs étant toutefois des facteurs différents de ceux visés par les autres AAP. Ces projets Recherche peuvent ainsi être considérés comme des projets d'exploration pour de futures politiques d'appui à la réussite en licence au sein de la COMUE mais ils donnent peu d'éléments de validation pour les projets Hybridation, Innovation pédagogique et OpenLabs. En effet, nombre d'entre eux sont centrés sur des outils numériques et/ou des pédagogies innovantes (innovantes dans le contexte dans lesquelles elles sont utilisées). En outre, cette analyse montre les orientations des AAP en direction de l'acquisition et de développement de compétences transversales dites « soft skills » liées au métier d'étudiant



(17 projets) à côté des compétences disciplinaires (6 projets), voire exclusivement centrées sur les compétences transversales (21 projets) Peu de projets se concentrent sur la remédiation disciplinaire (5 projets). Il semble y avoir une conception prégnante selon laquelle les difficultés des étudiants sont solubles par l'acquisition de compétences transversales peu possédées par les étudiants. Faut-il y voir une perception des AAP comme une manière d'apporter des compétences complémentaires aux étudiants à celles données par le biais des enseignements disciplinaires des formations ? Il apparaît également un fort recours aux outils numériques par les équipes pédagogiques pour penser des pratiques pédagogiques favorisant la réussite des étudiants (19 projets), sans voir que des pratiques innovantes peuvent aussi être soutenues sans outils numériques (36 projets).

Les objectifs RITM-BFC

Favoriser et améliorer la réussite des étudiants :

- Construire des dispositifs plus individualisés de réussite⁶ en premier cycle et mieux préparer à l'insertion professionnelle,
- Développer la formation tout au long de la vie (FTLV).

Etablissements porteurs des projets :

Tous les membres de la COMUE peuvent postuler aux AAP, soit les sept sites de la COMUE (AgroSup Dijon, BSB, ENSAM, ENSMM, UB, UFC, UTBM). Les principaux sites porteurs de projets sont l'UB et l'UFC, qui mettent en œuvre respectivement 28 et 19 des 55 projets financés dans le cadre des AAP lancés depuis 2018. Ces différences entre les établissements sont principalement liées au poids des projets Recherche au sein de l'UB s'expliquant par la présence d'équipes de recherche aux thématiques dédiées à celles de RITM-BFC En effet, une fois cette spécificité prise en compte le nombre de projets de l'UB et de l'UFC sont proches (respectivement 21 et 18 projets hors recherche).

Répartition des projets, selon leur type et selon les établissements porteurs de projets (effectifs et %)

	Hybridation		Innovation pédagogique		OpenLab Recherche				Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
AgroSup Dijon	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%
BSB	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	100%
ENSAM	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%	2	100%
ENSMM	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	1	100%
UB	4	14%	15	52%	2	7%	8	28%	29	100%
UFC	3	16%	11	58%	4	21%	1	5%	19	100%
UTBM	1	17%	3	50%	2	33%	0	0%	6	100%
Total	8	15%	29	53%	9	16%	9	16%	55	

⁶ Réussite : Ici, la notion de réussite n'inclut pas seulement le nombre d'années pour obtenir un diplôme ou la réussite aux examens, mais également les taux de présence aux examens ainsi que les taux de validation des UE.



AAP : Projets déposés et acceptés par RITM-BFC⁷

Chaque année, des thématiques sont proposées pour le lancement des appels à projets (AAP) :

2018-2019 (Deux AAP – 4 thématiques) :

- Innovations Pédagogiques
- Initiatives pédagogiques liées au développement des compétences sociales.
- Mise en place d'Open Labs à l'UBFC
- Recherche « réussite étudiante »

2019-2020 (Deux AAP - 3 thématiques) :

- Innovation pédagogique
- Mise en place d'Open Labs à l'UBFC
- Recherche "Réussite étudiante"

2020-2021 (Deux AAP - 3 thématiques) :

- Innovation Pédagogique
- Mise en place d'Open Labs à l'UBFC,
- Recherche "Réussite étudiante"

Processus d'évaluation des dossiers déposés en réponse aux AAP RITM-BFC

Tous établissements confondus, RITM-BFC a soutenu et financé 48% des projets déposés dans le cadre des AAP depuis 2018. Les établissements ayant le plus de projets financés par RITM-BFC sont les établissements en déposant le plus. L'UB et l'UFC, qui ont respectivement déposés 45 et 46 projets depuis le lancement de RITM-BFC, pour 29 et 18 projets lauréats (cela représente 73 et 46% de projets acceptés), les autres établissements proposant moins de projets. Toutefois, les taux d'acceptation varient de 0% à 100% selon les établissements.

Informations sur les taux de réussite des projets déposés dans le cadre des AAP RITM-BFC (en incluant les projets Hybridation 2020) selon les établissements porteurs de projets (effectifs et %)

Sites porteurs	Nb projets déposés	Nb projets acceptés	Part (en %)
AgroSup	4	2	50%
BSB	1	0	0%
ENSAM	4	2	50%
ENSMM	1	1	100%
UB	45	33	73%
UFC	46	21	46%
UTBM	11	7	64%
Total	112	66	59%

Les durées prévues des projets diffèrent en moyenne selon les établissements :

- En moyenne, l'ENSAM, l'UFC et l'ENSMM portent des projets plus longs (30 mois pour l'ENSAM, 26 pour l'UFC et 24 pour l'ENSMM), tout en ayant des durées variables allant de 6 mois pour les projets les plus courts à 36 mois pour les projets les plus longs.
- L'UB quant à elle porte des projets ayant des durées plus variables (entre 3 et 36 mois selon les projets), pour une durée moyenne de 20 mois.
- Enfin, les projets portés par l'UTBM et AgroSup sont en moyenne plus courts, avec une moyenne atteignant respectivement 19 et 18 mois.

⁷ Pour les projets Hybridation, il n'y a pas eu d'appels à projets. La moitié (4 projets) sont des projets découverts dans le cadre des AAP 2020 (évalués positivement mais non soutenus en 2020) se révélant intéressants dans le cadre de la pandémie. Les projets Hybridation restants (4 projets) sont des projets soutenus dans le cadre d'AAP précédents, qui ont été renforcés et étendus avec l'hybridation.

Bilan projets AAP



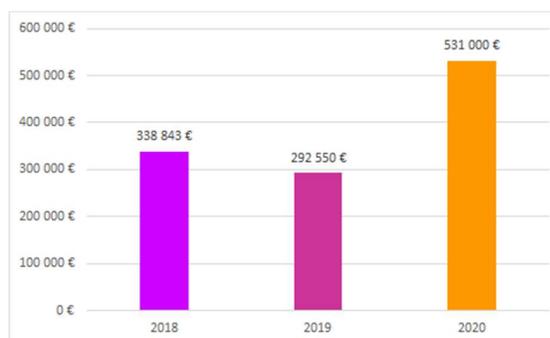
Informations sur les durées des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP (indicateurs de dispersion), selon l'établissement porteur de projet.

	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Médiane	Effectif
AgroSup Dijon	18		18	18	18	1
BSB						0
ENSAM	30	8	24	36	30	2
ENSMM	24		24	24	24	1
UB	20	8	3	36	22	28
UFC	26	10	6	36	24	18
UTBM	19	4	12	24	19	6
Total	22	9	3	36	24	56

Financements alloués par RITM-BFC aux projets :

Au total 1162393€ ont été alloués depuis 2018 aux différents projets avec 338 843€ mobilisés pour le financement des projets lancés en 2018 jusqu'à 531 000€ pour les projets lancés en 2020. L'année 2020 est une année de forte croissance du soutien apporté par RITM-BFC (24 des 55 projets et 46% des financements).

Financements alloués par RITM-BFC (en euros), selon l'année d'attribution des projets.



Les financements alloués en 2019 (292 550€) sont plus faibles comparativement autres années (2018 : 338 843€ ; 2020 : 531 000€). Cela pourrait s'expliquer par un plus faible nombre de projets soutenus, résultant d'un plus faible nombre de projets déposés (32 projets déposés en 2019 contre 45 en 2018). Pour rappel, en 2019, deux AAP étaient proposés : un AAP "Nouvelles pratiques pédagogiques" (deux actions : Innovation pédagogique et mise en place d'Open Labs à UBFC) et un AAP Recherche "Réussite étudiante" (4 thématiques : les déterminants de la réussite et de l'échec des étudiants, l'influence des conditions de vie et d'étude sur la réussite, les réflexions scientifiques sur les apports des théories et modèles de l'innovation pédagogique et enfin l'évaluation des dispositifs de réussite mis en place par RITM-BFC). A noter que le nombre de projets Recherche et OpenLab sont équilibrés dans le temps (3 projets Recherche et OpenLab par an). Les différences de financement résultent principalement au niveau des projets Innovation Pédagogique, et plus récemment au niveau des projets Hybridation.

Les projets Innovation Pédagogique sont les projets qui représentent une plus grande part des montants alloués par RITM-BFC (soit 36%) avec 419 868€. Viennent ensuite les projets

Bilan projets AAP



Recherche avec 313475€ (soit 27%), puis les projets Hybridation avec 256000€ (soit 22%) et les Openlab avec 173050€ (soit 15%).

En moyenne, les financements pour chaque type de projets sont les plus élevés pour les projets Recherche (34831€ en moyenne pour 9 projets) et les projets Hybridation (32000€ en moyenne pour 8 projets). Ils sont plus faibles pour les autres types de projets (innovation pédagogique 14478€ pour 29 projets et Openlab 19228€ pour 9 projets) Mais plus encore, les écarts entre les différents types de projets sont plus marqués pour les projets Hybridation (le plus petit financement étant de 12 500€ et le plus important de 68 000€).

Financements alloués aux projets par RITM-BFC dans le cadre des AAP (en euros), selon le type de projets (effectifs et %)

	Moyenne	Ecart-type	Min	Max	Somme	Part	Médiane	Effectif
Hybridation	32000	20680	12500	68000	256000	22%	26250	8
Innovation pédagogique	14478	7233	3000	36500	419868	36%	12224	29
OpenLab	19228	4979	10000	26100	173050	15%	20000	9
Recherche	34831	9596	21175	49000	313475	27%	35000	9
Total	21134	13154	3000	68000	1162393	100%	17000	55

Cofinancements des projets :

18 des 55 projets issus des AAP s'appuient sur des cofinancements (soit un tiers des projets) pour un montant total de 616 191€. Il s'agit de 10 projets Innovation Pédagogique (soit 34% des projets innovation Pédagogiques), 4 projets OpenLab (soit 44% des OpenLab), 3 projets Recherche (soit 33% des projets recherche) et un projet Hybridation (soit 12% des projets Hybridation).

Ces cofinancements se sont accrus passant de 10363€ pour deux projets en 2018 à 462 962€ pour 12 projets en 2020 (cofinancements obtenus en 2018 = 2% des cofinancements sur 3 ans et 2020 = 75%). Pour l'année 2020 les cofinancements obtenus par 12 projets sont d'un montant supérieur aux financements obtenus via RITM—BFC pour ces mêmes projets (259 000€). Sur les 3 années, 39% des cofinancements sont dédiés à des projets Innovation Pédagogique, un tiers à l'Hybridation, un autre tiers à des projets recherche et 8% aux Openlabs.

Informations relatives aux cofinancements obtenus par les projets (en euros) selon le type de projet (montants obtenus)

	Moyenne	Somme	Part	Médiane	Effectif
Hybridation	164200	164200	27%	164200	1
Innovation pédagogique	24134	241335	39%	13636	10
OpenLab	12446	49784	8%	7567	4
Recherche	53624	160872	26%	48000	3
Total	34233	616191	100%	13636	18



Au total, le cofinancement représente 34.6% des budgets des projets soutenus par RITM-BFC sur 3 ans. Mais il existe une évolution majeure, cette part étant passé de 3,0% en 2018 à 48,8% en 2019 et 87,1% en 2020.

Plus des deux-tiers de ces 18 projets bénéficient d'un cofinancement interne à la COMUE (11 des 18 cofinancements) c'est-à-dire d'un financement provenant de leur établissement d'origine (ENSAM, ENSMM, uB, UFC, UTBM). Les autres types de cofinancements dits externes à la COMUE proviennent du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (CR-BFC), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et enfin du Grand Belfort. Les projets bénéficiant de cofinancement externe sont portés par AgroSup (1 projet), l'uB (2 projets), l'UFC (1 projet) et l'UTBM (1 projet).

Provenance des cofinancements obtenus par les porteurs de projets dans le cadre des AAP RITM-BFC (effectifs et %)

	Hybridation	Innovation pédagogique	OpenLab	Recherche	Total
Cofinanceurs internes à la COMUE	1	7	2	2	12
Cofinanceurs externes à la COMUE	1	2	3	0	6
Non identifié	0	2	0	1	3
Pas de cofinanceurs	7	18	4	6	35
Nombre de projet total	8	29	9	9	55

Publics des projets :

En cohérence avec les objectifs initiaux de RITM-BFC, la totalité des projets vise des étudiants des premiers cycles de l'enseignement supérieur, avec 82 % des projets qui concernent des étudiants sont inscrits en licence (45 des 55 projets) et 22% des projets qui concernent les étudiants des IUT. D'autres étudiants sont concernés par ces projets : les étudiants en master (15 projets), les étudiants des écoles d'ingénieurs (9 projets), les lycéens (9 projets) et les doctorants (1 projet) sont également visés par les projets.

Notons que peu de projets visent les étudiants alternants en apprentissage (un seul projet soit 2% sur la totalité des projets soutenus) et qu'aucun projet ne vise les étudiants en formation continue.

Bilan projets AAP



Publics visés par les projets soutenus et financés par RITM-BFC (effectifs et %)

	Nb	% obs.
Licence	43	78%
Masters	15	27%
IUT	12	22%
Lycéens	9	16%
Ecoles d'ingénieurs	9	16%
Licence Pro	2	4%
Doctorants	1	2%
Enseignants	1	2%
Alternants apprentissage	1	2%
Formation continue	0	0%
Ne sait pas	3	5%
Total	55	

39 des 55 projets (soit 71% des projets) ont donné une estimation anticipée du nombre d'étudiants concernés, soit une estimation générale atteignant 34 920 étudiants, allant d'un minimum de 20 étudiants pour un OpenLabs à 6000 étudiants pour un projet d'Innovation Pédagogique. Ces premières estimations donnent à voir :

- Des projets Innovation pédagogique estimant pouvoir toucher globalement 20 000 étudiants avec en moyenne près de 900 étudiants par projet ;
- Des projets Recherche quant à eux devraient concerner un peu plus de 7 500 étudiants avec en moyenne plus de 1800 étudiants par projet ;
- Des projets Hybridation qui devraient concerner plus de 5 000 étudiants avec en moyenne plus de 1 000 étudiants par projet ;
- Enfin, un peu plus de 2 000 étudiants devraient être concernés par les projets OpenLab avec en moyenne près de 300 étudiants par projet.

Informations relatives au nombre d'étudiants prévisionnel annoncé par les porteurs de projet lors du dépôt de leur dossier dans le cadre des AAP RITM-BFC, selon le type de projet (effectifs et %)

	Moyenne	Ecart -type	Minimum	Maximum	Somme	Part	Médiane	Effectif
Hybridation	1038	1158	80	3000	5190	15%	810	5
Innovation pédagogique	874	1388	75	6000	20105	58%	390	23
OpenLab	296	418	20	1000	2075	6%	50	7
Recherche	1888	1492	500	4000	7550	22%	1525	4
Total	895	1278	20	6000	34920	100%	450	39

Cette estimation prévisionnelle est plus forte que les indicateurs d'impact calculé à partir des informations sur les effectifs étudiants réellement concernés atteignant 18 645 étudiants. Cette différence peut notamment s'expliquer par les retards pris par nombre de projets en raison de la pandémie. L'avancement de projets dans les années à venir permettront de mieux cerner les impacts des projets.

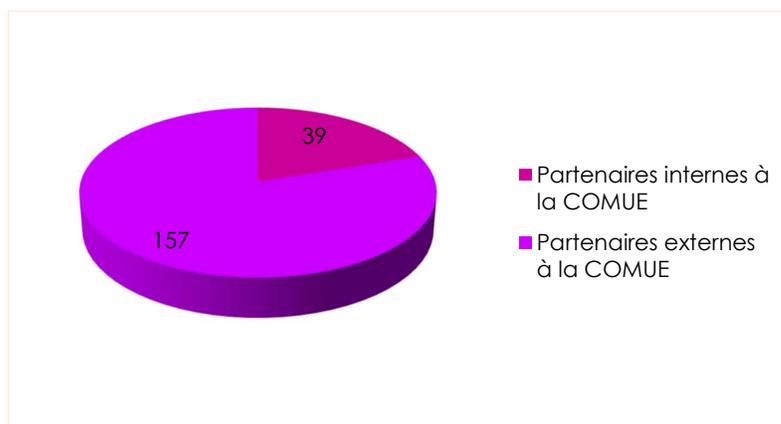


Partenariats développés :

Lors du dépôt de leurs dossiers dans le cadre des AAP RITM-BFC, 44 porteurs de projets ont renseigné les partenariats qu'ils envisageaient développer au sein de leurs projets (soit 80% des projets).

La mise en œuvre des 44 projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP, devrait ainsi impliquer 196 partenaires. 157 de ces partenariats sont des partenariats externes à la COMUE (soit 80% des partenariats), il s'agit notamment d'universités externes (Université de Bordeaux, Lyon 1, Lorraine, Montpellier, ...) d'associations culturelles régionales (Cynécyclo, Why Note, ...) ou encore d'entreprises spécialisées (Pas à Pas Communication, Onze Plus, eScientielle, ...). Les 39 partenariats restants sont des partenaires internes à la COMUE (AgroSup, BSB, ENSAM, ENSMM, UB, UFC et UTBM) (soit 20% des partenariats).

Caractéristiques des partenaires impliqués dans les projets soutenus et financés par RITM-BFC (effectifs)



En moyenne, les projets Innovation Pédagogique sont les projets qui mobilisent le plus de partenaires (7 partenariats), comparativement aux autres projets (6 partenaires en moyenne pour les OpenLab, 5 pour les projets Hybridation et 4 pour les projets Recherche).

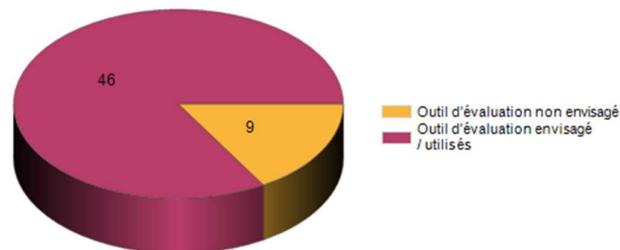
Informations relatives au nombre moyen de partenaires impliqués au sein des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des AAP (effectifs et %)

	Moyenne	Ecart -type	Somme	Part	Médiane	Effectif
Hybridation	5	4	31	12%	5	6
Innovation pédagogique	7	4	169	66%	6	26
OpenLab	6	2	33	13%	6	6
Recherche	4	2	23	9%	5	6

Evaluation des projets :

Parmi les 55 projets, 46 ont utilisé ou envisagé des outils d'évaluation (questionnaires les enquêtes-bilans entretiens...). Parmi ces 46 projets, 14 recourent à des partenaires/prestataires pour les accompagner dans la réalisation de l'évaluation (soit près du tiers) (2 des prestataires externes à la COMUE⁸ et 12 des prestataires internes à la COMUE)⁹.

Outils d'évaluation utilisés ou envisagés par les porteurs de projets (effectifs)



Quelle que soit l'année d'attribution des projets, les outils d'évaluation utilisés ou envisagés restent sensiblement identiques : 27 projets recourent à des questionnaires, 16 à des enquêtes -bilans et 3 à des entretiens.

Les 9 projets restant n'ayant pas utilisé ou envisagé d'outils d'évaluation sont répartis entre les 4 types de projets : Hybridation (2 projets), Innovation Pédagogique (3 projets), OpenLab (3 projets) et Recherche (1 projet). De plus, 5 projets sont portés par l'uB, 2 sont portés par l'UBFC et 2 par l'UTBM. Notons que les projets qui n'envisagent pas d'outils d'évaluation sont également les projets qui n'ont pas identifié de partenaires d'évaluation. A noter également qu'on ne retrouve pas de différence significative entre les montants moyens alloués par RITM-BFC aux projets qui envisagent une évaluation et ceux qui n'en envisagent pas. Parmi les 9 projets n'ayant pas envisagé ou précisé d'évaluation prévisionnelle, se trouvent des projets attribués en 2018 (4 projets) en 2019 et en 2020 (5 projets Hybridation).

⁸ Les partenaires externes ne sont pas connus.

⁹ Les partenaires internes à la COMUE sont : un chercheur associée, une équipe pédagogique, CIPE, IREDU, FabLab Grand Besançon, FabLab Agrosup, LEAD, RITM-BFC, OSE, SUN-IP, SUP-FCF



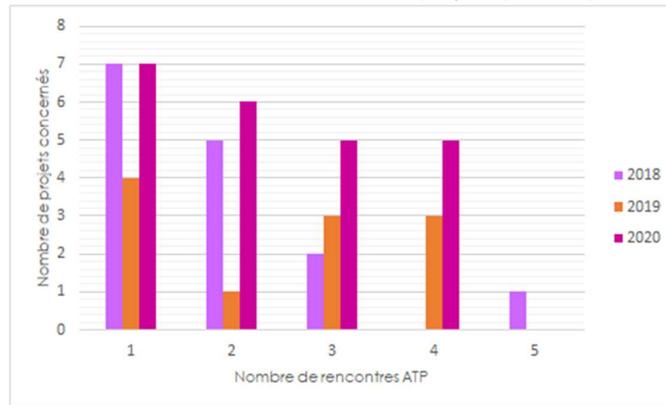
Suivi et accompagnement des projets :

L'accélérateur de la transformation pédagogique en Bourgogne Franche-Comté (ATP-BFC),

Levier 6 de RITM-BFC, l'ATP-BFC est un dispositif transversal du projet. Il a pour rôle la coordination de l'ingénierie de formation et des pratiques pédagogiques. Il a notamment pour objectif d'accompagner et suivre les porteurs de projets.

Le nombre de rencontres entre les porteurs de projets et l'ATP-BFC s'élève à 109 sur 3 ans, l'année 2020 étant l'année où le nombre de rencontres a été le plus important (24 en 2020, 14 en 2019 et 17 en 2018). Depuis le lancement de RITM-BFC, 6 projets n'ont pas eu de rencontres avec l'ATP-BFC (1 en 2018, 3 en 2019 et 1 en 2020) (soit 10% des projets).¹⁰

Nombre de rencontres avec l'équipe ATP-BFC pour l'accompagnement des projets, selon l'année d'attribution des projets (effectifs)



En dehors de ces 6 projets, les porteurs de projet rencontrent en moyenne deux fois l'ATP-BFC pour en moyenne et par projet, un total de 3 heures de rencontres avec l'ATP-BFC. Mais plus d'un tiers de ces projets ne bénéficie que d'une seule rencontre avec l'ATP-BFC pour leur accompagnement (18 des 49 projets accompagnés), près d'un quart des projets ont bénéficié de 2 rencontres (12 des 49 projets accompagnés) et enfin un autre gros tiers a rencontré 3 voire 4 fois l'ATP-BFC (18 des 49 projets accompagnés). Un projet a même un accompagnement renforcé avec plus de 5 rencontres. Depuis le lancement des AAP, l'accompagnement des projets se renforce puisque la part des projets rencontrant au moins deux fois l'ATP-BFC est en croissance : 56% pour les projets de 2018, 64% pour 2019 et 70% pour ceux de 2020.

¹⁰ En raison de difficultés liées à l'outil de gestion des projets, le nombre de rencontres dédiées à l'accompagnement de certains projets peut être sous-estimé. Ces éléments feront l'objet d'une prochaine analyse après mise à jour des fichiers de suivi. Les informations en notre possession permettent toutefois un premier regard sur l'accompagnement et le suivi des projets soutenus et financés par RITM-BFC dans le cadre des appels à projets (AAP).

Bilan projets AAP



En dehors des 6 projets non accompagnés, les projets Hybridation bénéficient en moyenne de davantage de rencontres¹¹ (4 rencontres en moyenne) que les autres projets (2 rencontres en moyenne pour les projets Innovation pédagogique, OpenLab et Recherche) Ce nombre de rencontres plus important se traduit par un nombre plus important d'heures passées avec l'ATP-BFC pour les projets Hybridation (en moyenne 4 heures) comparativement aux autres projets (en moyenne 2h pour les projets Innovation Pédagogique, OpenLab et Recherche). Par ailleurs, les projets dont l'origine est principalement liée à la réglementation sont les projets mobilisant le plus fréquemment l'ATP-BFC (3 rencontres contre deux en moyenne).

Informations sur le nombre de rencontre avec l'ATP-BFC pour l'accompagnement des projets, selon le type de projet (effectifs).

	Moyenne	Ecart -type	Min	Max	Somme	Médiane
Hybridation	3	1	1	4	26	4
Innovation pédagogique	2	1	0	5	52	2
OpenLab	2	0,8	1	3	17	2
Recherche	2	1	1	4	14	1
Total	2	1	0	5	109	2

Informations sur le temps passé avec l'ATP-BFC pour l'accompagnement des projets (en heures), selon le type de projets concernés (effectifs).

	Moyenne	Ecart -type	Min	Max	Somme	Médiane
Hybridation	4	1	1	5	33	5
Innovation pédagogique	2	2	0	8	55	2
OpenLab	2	2	1	6	21	2
Recherche	2	3	1	10	20	1
Total	3	2	0	10	129	2

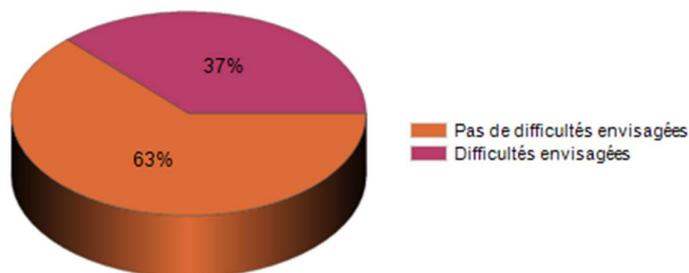
¹¹ Pour les projets Hybridation, 8 des 26 rencontres étaient dédiées à l'évaluation de ces projets. Toutefois cela n'affecte pas la part plus importante de rencontres et heures d'accompagnement passées avec l'ATP-BFC pour les projets Hybridation, comparativement aux autres projets.



Difficultés envisagées par les projets :

Lors du dépôt de leurs projets en réponse aux AAP, 20 porteurs de projets ont déclaré envisager des difficultés dans la réalisation de leurs projets (soit environ 36% des porteurs de projet sur la totalité des projets soutenus). Il s'agit de 11 projets innovation Pédagogique (sur 29 projets Innovation pédagogique), 6 projets Hybridation (sur 8 projets Hybridation), 1 OpenLabs (sur 9 projets OpenLabs) et 1 recherche (sur 9 projets Recherche). Ces difficultés sont de deux natures : liées aux ressources disponibles (qu'elles soient humaines, financières ou matérielles) (17 projets) ou liées aux étudiants (difficultés à recruter des élèves par exemple) (3 projets). Les difficultés liées aux ressources disponibles sont les plus prégnantes. Elles représentent en effet 85% des projets envisageant des difficultés (17 des 20 projets).

**Difficultés envisagées par les porteurs de projet
lors du dépôt de leur dossier dans le cadre des AAP RITM-BFC (%)**



Impact de la crise sanitaire sur les projets :

Avec la crise sanitaire, de nombreux projets ont été négativement impactés (35 des 55 projets, soit 64%). Les projets OpenLab ont été les plus impactés, avec 8 projets rapportant un impact négatif de la crise sanitaire (soit 89% des projets OpenLab). Les projets Innovation Pédagogique et Recherche ont également été fortement impactés, avec respectivement 21 et 6 projets négativement impactés (soit 72% et 67%). Cet impact de la pandémie négatif s'est notamment traduit à travers l'adaptation (8 projets), le report temporaire (5 projets) ou définitif (12 projets) voire l'annulation (6 projets) de certaines actions.



Impact de la crise sanitaire sur les projets, selon le type de projet concerné (effectifs et %)

	Impact négatif		Impact positif		Non impacté		Ne sait pas	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Hybridation	0	0%	8	100%	0	0%	0	0%
Innovation pédagogique	21	72%	3	10%	5	17%	1	3%
OpenLab	8	89%	0	0%	1	11%	0	0%
Recherche	6	67%	0	0%	0	0%	3	33%
Total	35	64%	11	20%	6	11%	4	7%

Certains projets ont tout de même rapporté un impact positif de la crise sanitaire. C'est notamment le cas de la totalité des projets Hybridation (8 projets), qui ont émergé sous l'impulsion de cette dernière. D'autres projets ont également rapporté un impact positif de la crise sanitaire : 3 projets Innovation Pédagogique. Au total, 11 projets déclarent un impact positif de la pandémie.

En outre, 6 projets n'ont pas rapporté d'impact de la crise sanitaire. Ce sont des projets Innovation Pédagogique (5 projets) et un projet OpenLab.

Devenirs des projets :

Lors du dépôt de leurs projets en réponse aux AAP, les porteurs de projets ont renseigné les modalités de pérennisation et d'essaimage qu'ils envisageaient pour leurs projets.

Parmi les 47 projets qui en ont envisagé le devenir (soit 85% des projets), plus de la moitié l'envisage à travers leur déploiement, que ce soit au niveau d'une composante, de l'établissement porteur de projets ou d'autres établissements de la COMUE (26 projets, soit 55%). En outre, plus d'un tiers des projets envisagent leur devenir à travers la communication et le partage d'expérience, ou la diffusion de leurs résultats (16 projets, soit 34%). Certains projets envisagent leur devenir à travers la pérennisation et la poursuite des projets (5 projets, soit 11%), la création de collaboration et partenariat (4 projets, soit 9%), ou encore l'intégration du dispositif dans l'offre de formation de l'établissement porteur du projet (3 projets, soit 6%).

Bilan projets AAP



Devenir envisagé des projets, par les porteurs de projet lors du dépôt de leur dossier dans le cadre des AAP RITM-BFC (effectifs et %)

	Effectifs	%
Non réponse	8	15%
Déploiement	26	47%
Communication et diffusion	16	29%
Pérennisation et poursuite	5	9%
Partenariat et collaboration	4	7%
Intégration du dispositif dans l'offre de formation du site	3	5%
Réadaptation, amélioration du dispositif	2	4%
Création d'outils pédagogiques	2	4%
Recrutement	2	4%
Inscription dans la stratégie de développement de la composante	1	2%
Contractualisation du dispositif	0	0%
Résidence pédagogique	0	0%
Total	55	

8 porteurs de projets n'ont pas précisé le devenir qu'ils envisagent pour leurs projets. Il s'agit de 5 projets Innovation Pédagogique et 3 projets Recherche. Ces projets sont deux projets de l'UFC et 6 de l'uB. Parmi ces projets 5 ont été fortement impacté par la pandémie.



Synthèse : cartographie des 3 premières années des AAP

L'intégration des différents aspects présentés ci-dessous grâce au recours à une analyse de type ACM permet de ressortir deux aspects spécifiques :

1. Des projets destinés à un public plus large que les étudiants de 1^{ers} cycles s'appuyant sur des projets préexistants à RTIM-BFC pour lesquels les outils d'évaluation ne sont pas encore envisagés. Ces caractéristiques étant plus fréquemment l'apanage des projets OpenLabs. En effet, les trois-quarts des projets étendus à d'autres étudiants s'appuient sur un projet préexistant contre le tiers des projets exclusivement destinés à des étudiants des 1^{ers} cycles. Les trois quarts des projets n'ayant pas envisagé d'outils d'évaluation s'appuient sur un projet préexistant contre le tiers des projets sans outil d'évaluation. Le tiers des OpenLabs n'ont prévus d'outils d'évaluation contre moins de 10% des autres types de projets. Enfin 7 des 9 projets OpenLabs sont issus d'un projet préexistant alors que les proportions sont plus faibles pour les autres projets (5 des 8 projets hybridation, 7 des 29 projets Innovation pédagogique 0 des 9 projets recherche)
2. Des projets bénéficiant de cofinancements ne faisant pas l'objet d'un suivi par l'ATP-RITM et qui plus que les autres projets ont proposé des outils d'évaluation. En effet, tous les projets non suivis par l'ATP-RITM ont envisagé des outils d'évaluation alors que 7 des 49 projets suivis par l'ATP n'avaient pas intégré de tels outils au début du projet. De plus, deux-tiers projets non suivis par l'ATP-RITM ont des cofinancements contre le tiers des projets suivis par l'ATP-RITM.

Aucune autre particularité ne peut être mise en évidence.



Analyse SWOT :

Cette synthèse issue d'une analyse SWOT a été réalisée par les membres du CSE en novembre 2021, en tenant compte des différents éléments présentés dans ce rapport.

	ATOUPS	HANDICAPS
INTERNE	<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement croissant et adapté à la demande de terrain ; • Actions ciblées sur les étudiants de 1^{er} cycle (objectif de RITM-BFC) + extension à d'autres publics ; • Possibilités de diffusion ; • 2/3 des projets sont innovants ; • Tous les établissements de la COMUE ont déposé un dossier AAP (même si pas tous acceptés). 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) délaissé par les acteurs de la COMUE ; • Peu de projets courts ; • Peu de lien avec la recherche ; • Peu de projets en remédiation disciplinaire.
EXTERNE	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats internes et externes ; • Cofinancements en augmentation. 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissement des acteurs ; • Peu de communication externe ; • Projets longs soumis aux aléas conjoncturels ; • Indicateurs de réussite faiblement influencés par les projets



Recommandations du CSE

Plusieurs séries de recommandation sont proposés par le CSE :

- 1. L'exigence d'évaluation par RITM-BFC à réaffirmer et l'évaluation est à soutenir pour favoriser les retours à RITM-BFC. En effet, il s'agit de répondre aux exigences de production des indicateurs de l'ANR mais aussi de disposer d'une évaluation interne à RITM-BFC permettant de réfléchir aux futures orientations de RITM-BFC et aux améliorations du système de formation de la COMUE.**

Trois stratégies sont proposées :

Pour les prochains AAP :

- Afficher la démarche d'évaluation demandée par RITM-BFC ;
- Demander une explicitation de la démarche d'évaluation dans les dossiers de dépôt des projets (objectifs, outils, méthodes, calendrier, résultats attendus, limites et avantages de l'évaluation, partenariats envisagés).
- Au moment de l'acceptation des projets :
 - Contractualiser l'engagement des porteurs de projet à rendre un bilan
 - Rappeler les exigences de l'ANR pour expliciter les motifs de demande de bilan aux porteurs de projet
 - Demander un état 0 des indicateurs pour les embarquer dans la démarche d'évaluation dès le début, en expliquant l'utilité aux porteurs de projet.

Pour les AAP en cours :

Face aux difficultés de retours des bilans pour les indicateurs ANR, difficultés évoquées à partir de la discussion faite lors de la présentation de ce rapport, il est important d'engager un suivi et une relance systématique des porteurs de projets

Le CSE a noté le travail de diagnostic engagé par RITM-BFC pour produire un outil de recueil automatisé et pérenne, permettant la production d'indicateurs et des évaluations. Il est important que cet outil n'engendre pas un renforcement de la lourdeur des aspects non pédagogiques (lourdeur administrative et financière notée par les porteurs de projet).

Appui à l'évaluation :

- Implication des correspondants de chaque établissement : concertation avec l'équipe RITM-BFC pour le suivi des bilans de chaque équipe (relance en interne des équipes), les correspondants rappelant aussi l'importance des bilans et évaluations.



- Accompagnement des porteurs de projets par l'ATP :
 - Point systématique sur l'évaluation lors des entretiens – bilans avec les porteurs de projets ;
 - Produire des guides méthodologiques à destination des porteurs de projet.

2. La réflexion sur les thématiques des AAP est importante.

Quatre aspects méritent une attention particulière :

- Il apparaît important que RITM-BFC s'engage dans le soutien à des projets de FTLV, thématique délaissée durant les 3 premières années de RITM-BFC (ou que RITM-BFC affiche sa volonté de délaissier cette thématique).
- L'articulation entre la recherche et les projets pourrait être réaffirmée et encouragée, afin de permettre une meilleure prise en compte des résultats de la recherche par les porteurs de projets et une plus forte articulation des projets Recherche avec les autres projets, d'autant plus que nombre de projets sont des projets innovants à l'échelle de la COMUE.
- L'orientation des projets sur des apprentissages en termes de compétences doit être prise de manière consciente par RITM-BFC, sachant que ces compétences ne figurent pas parmi les facteurs les plus influents sur la réussite académique des étudiants. RITM-BFC doit être conscient des risques de faible impact des projets sur les taux de réussite (indicateurs ANR de suivi du NCU).
- L'analyse des possibles effets structurants sur l'COMUE de certaines thématiques est à engager : peser les risques et les avantages d'une orientation future forte sur un nombre restreint de projets ayant le potentiel d'être largement déployés à l'échelle des établissements de la COMUE ou d'une poursuite d'un déploiement de projets multiples. A cet égard, le CSE attire l'attention sur la durée des projets (projets longs dont les effets sont difficilement mesurables à court terme et pouvant pâtir du découragement des acteurs et des projets courts pour des besoins spécifiques non poursuivis).

3. Des actions pour la pérennisation et l'essaimage des projets performants sont à mettre en œuvre pour améliorer le système de formation au sein de la COMUE

Dans la phase de mise en place de RITM-BFC, la pérennisation et l'essaimage des projets performants n'étaient bien évidemment pas une priorité immédiate. A plus ou moins long terme, le CSE propose que RITM-BFC initie différentes actions pour commencer à guider cette phase de développement de RITM-BFC :

- En tenant compte des résultats de l'évaluation, une réflexion est à engager sur les moyens de communication pour améliorer les échanges fructueux entre les différents porteurs de projet (communication interne à la COMUE).



- Accompagnement des porteurs de projets par l'ATP avec des entretiens de suivi proposant des points systématiques sur la pérennisation et l'essaimage.

4. La réflexion sur la diffusion des avancées de RITM-BFC hors de la COMUE doit être réalisée dans les prochaines années.

Pour ce faire, une réflexion est à mener sur les outils de communication externe à la COMUE mais aussi sur l'accompagnement des acteurs de RITM-BFC pour s'engager dans la diffusion des avancées de RITM-BFC. A cet égard, le CSE rappelle les exigences de l'ANR en termes de production académique et vulgarisation scientifique, tout en étant conscient que les porteurs de projets peuvent être faiblement incités à entrer dans une telle activité hors de leurs champs de recherche.

La mobilisation des porteurs de projets ayant d'ores et déjà prévu de communiquer et de diffuser sur leurs projets peut être une modalité intéressante à envisager à court terme.

Cette diffusion constitue un levier pour soutenir l'investissement des acteurs et des établissements de la COMUE mais aussi celui des partenaires et co-financeurs externes.



Réponses de RITM-BFC

Après une phase d'implantation de RITM-BFC au sein des établissements de l'UBFC, RITM-BFC s'est engagé pleinement dans l'évaluation avec la désignation de la présidente du CSE, le renouvellement des membres du CSE (arrivées d'étudiants et des représentants des INSPE), le renforcement du groupe d'experts externes nationaux et internationaux¹² et le recrutement d'une ingénieure dédiée à l'évaluation. Cette nouvelle phase du développement de RITM-BFC s'appuie sur la réalisation d'une série de diagnostics menés par le CSE en concertation avec l'ATP-BFC. Le présent rapport est la première illustration de ces diagnostics en cours¹³ amenant RITM-BFC à préciser ses actions et ses réflexions sur le projet. Toute cette démarche est faite de manière transparente et partagée avec les acteurs de RITM-BFC (présentation des démarches et résultats des travaux en CoPil¹⁴ et sur le site de l'UBFC).

Les réponses apportées par RITM-BFC à l'issue de ce présent bilan sur les projets AAP peuvent d'abord être déclinées en plusieurs points : les actions d'ores et déjà mises en œuvre qui répondent aux recommandations du CSE, les projets futurs à court et moyen terme s'appuyant sur la prise en compte de l'évaluation et enfin les points de discussion et de difficultés pour RITM-BFC. Ces différentes réponses ont été exposées au CSE.

1. Les actions mises en œuvre

Du côté de l'évaluation

Tous les points proposés par le CSE concernant la gestion de l'évaluation pour les futurs AAP sont d'ores et déjà opérationnels pour les AAP 2022 : démarche d'évaluation demandée par le CSE connue et affichée (compte-rendu du CoPil, site web), démarche et grilles d'évaluation des AAP par le CSE mise à disposition lors du lancement de l'AAP, formulaire de dépôt des réponses à AAP incluant une série de demande d'informations sur l'évaluation du projet déposé, contractualisation de l'engagement des porteurs de projet lauréat à rendre un bilan avant la mise à disposition des financements. Mais plus encore, l'information et l'accompagnement des équipes pédagogiques sur l'évaluation a été renforcée en amont du dépôt des projets par le travail de l'ATP via des temps de présentations collectives des APP 2022 (deux webinaires en février 2022) et des temps d'accompagnement des porteurs à la construction de leur projet (sur demande).

Nouveauté des AAP 2022, la dématérialisation du dépôt de projet (construction d'un outil interne) comme de l'évaluation par le CSE et les experts externes du CSE (recours à

¹² Le CSE s'appuie sur ce groupe d'experts externes pour l'évaluation des projets déposés en réponses aux Appels à Projets RITM-BFC.

¹³ Les autres diagnostics en cours : évaluation des leviers avec les données administratives, analyse des indicateurs ANR, bilan des thèses financées par RITM-BFC, examens des informations collectées auprès des équipes pédagogiques sur les AAP 2020-21 (bilan indicateurs).

¹⁴ CoPil : comité de pilotage de RTM-BFC cf. site de l'UBFC.



scienceconf par le CSE sachant qu'il s'agit d'un outil gratuit usité par les experts internationaux) va permettre d'améliorer des phases de bilan sur les projets déposés. En outre, cette dématérialisation et la révision des formulaires de dépôt de projet¹⁵ va aussi permettre d'améliorer le suivi des projets en dotant l'ATP d'un système de collecte et gestion d'informations plus efficace (et ce dans le respect du RGPD). Ce nouveau système s'accompagne de la création d'un outil informatique de suivi des entretiens réalisés par les différents ingénieurs de l'ATP auprès des porteurs de projet lié à une refonte des grilles d'entretiens où l'accent sur l'évaluation devra être désormais systématique. Tous ces systèmes pouvant être combinés avec un nouveau système dématérialisé de collecte des indicateurs et des informations recueillis sur chaque projet au fil des ans (cf. infra).

Concernant les AAP en cours, un suivi et une relance systématique des demandes d'informations aux porteurs de projets a été faite en s'appuyant sur un nouveau système de collecte d'informations et d'indicateurs sur chaque projet. Ce nouvel outil a été présenté lors de deux webinaires d'information collective en février 2022 aux porteurs de projets lauréats comme aux acteurs souhaitant déposer un projet dans les AAP 2022. Ce nouveau système permet non seulement de recueillir des informations nécessaires pour les indicateurs ANR mais aussi d'obtenir des informations pour nécessaire pour l'évaluation des projets telle qu'elle est envisagée par le CSE. Les difficultés présentées dans ce présent rapport ont été prises en compte. En outre, l'équipe RITM-BFC a été sensible à la question de l'allègement des procédures de suivi administratif et financier des projets, la dématérialisation associée à la conservation des données permettant de demander un nombre d'informations plus restreintes durant les différents temps des projets.

Du côté des thématiques

Dans le cadre de l'animation des réflexions au sein de la COMUE, un colloque est en cours d'organisation par RITM-BFC. Ce colloque prévu pour juillet 2022 vise à faire du lien entre la recherche en éducation et les projets pédagogiques soutenus par RITM-BFC mais aussi entre les projets de recherche soutenus par RITM-BFC et équipes pédagogiques des différents établissements de la COMUE. Il permettra de faire dialoguer chercheurs et praticiens sous l'impulsion de regards d'experts internationaux. Au-delà de questionnements sur des aspects ou projets singuliers, ce colloque permettra aux acteurs de RITM-BFC d'apprendre ensemble pour pouvoir réfléchir ensemble aux orientations à prendre pour RITM-BFC.

Thématique figurant dans le projet initial de RITM-BFC, la FTLV a été renforcée en 2021 avec l'arrivée des nouveaux porteurs de leviers, le lancement d'un AMI et l'AAP 2022 incluant un axe dédié à la FTLV (budget de 75000€). Cet AMI a permis d'engager des actions sur la FTLV, via un soutien à 8 projets visant la sensibilisation, l'acculturation des étudiants, et la formation des enseignants, mais aussi le déploiement de modules de formation en formation continue. Les résultats des effets de l'APP ne sont pas encore connus. Une ½ journée sera consacrée

¹⁵ Les formulaires de dépôts ont ainsi pris en compte un certain nombre de points posant problème aux porteurs de projet comme a pu le mettre en évidence le présent rapport (exemples : définitions de pérennisation et essaimage ou encore des points mal connus par l'ATP (exemple : type et nature des évaluations envisagées). Ceci permettant de mieux guider les porteurs de projet lors de leur dépôt.



à cette thématique lors du colloque scientifique organisé par RITM-BFC en juillet 2022 avec des interventions de chercheurs sur la question de la FTLV.

Les AAP de 2022 ont permis d'affirmer l'articulation entre recherche et les projets puisque tous les projets doivent être reliés à un des leviers de RITM-BFC (y compris les projets recherche) et parce que des projets dits « innovations pédagogiques » doivent expliciter leurs sources d'inspiration en mettant aussi en avant des avancées de la recherche lorsque les porteurs de projet en ont connaissance. Bien évidemment, cet aspect peut être complexe pour des collègues non familiers de la recherche en éducation. Mais le projet de formation-action présenté dans les perspectives de RITM-BFC à court et moyen termes permettra aux équipes pédagogiques de mieux appréhender certains résultats de cette recherche en éducation à travers leurs projets d'évaluation reposant sur une approche par la recherche.

Du côté de la pérennisation et de l'essaimage

Pour pouvoir entrer dans cette phase de pérennisation et d'essaimage des projets performants, les projets doivent avoir été menés à leur terme et l'évaluation doit pouvoir avoir été menée largement. Le projet RIM-BFC n'est encore pas arrivé à ce terme car nombre d'actions ont dû être aménagées ou repoussées etc. avec la pandémie. Mais l'adaptation du projet à la pandémie, le recul de la pandémie comme la politique actuelle de consolidation de la phase d'évaluation devraient permettre d'arriver à cette phase d'évaluation plus complète en 2023. Mais au sein des acteurs de RIM-BFC, des actions de partage et de valorisation de certains résultats ont déjà été menées : webinaires entre des porteurs de projets en juillet 2021 et partage de résultats d'évaluation au CoPil. En outre, à l'extérieur de la communauté RITM-BFC, plusieurs résultats de recherche ont été présentés au séminaires du réseau des NCU ou font d'ores et déjà l'objet de publications académiques. Le colloque organisé en juillet 2022 permettra également d'amorcer cette réflexion sur la pérennisation et l'essaimage.

2. Les projets à court et moyen terme

Du côté de l'évaluation

Dès la rentrée de septembre 2022 une formation-action va être mise en place pour les projets lauréats du dernier AAP. Animée conjointement par l'ATP et des membres du CSE spécialistes de l'évaluation en éducation, cette formation-action dédiée à l'évaluation a différents objectifs : faire prendre conscience de l'importance de l'évaluation aux porteurs de projets, embarquer les porteurs de projets dans l'évaluation dès le début du financement du projet et les accompagner dans l'évaluation avec également des appuis techniques et logistiques apportés par l'ingénieur dédié à l'évaluation (outils d'enquêtes en ligne par exemple). La production collective d'un guide de l'évaluation sera réalisée dans le cadre de cette formation-action avec des illustrations et des exemples concrets issus des projets RITM-BFC. Cette formation-action va aussi permettre de rappeler les exigences de l'ANR afin



de favoriser la remontée des indicateurs demandés par l'ANR avec un processus d'accompagnement nouveau sur ces indicateurs. Dans ce cadre, une première sensibilisation à ces indicateurs ANR sera réalisée en s'appuyant sur une demande d'un état 0 des indicateurs. Ce qui permettra également plus largement à RITM-BFC d'envisager les possibles et impossibles en termes d'indicateurs ANR remontés via les porteurs de projet. Cette association des porteurs de projet à la construction d'une démarche d'évaluation est pensée afin de mettre en place une démarche d'évaluation adaptée à leurs contraintes.

Les premières années de RITM-BFC ont permis de construire la coordination avec les différents établissements pour aboutir à des procédures administratives et financières fluides et coordonnées avec un rôle important des correspondants de chaque établissement. Quant aux rôles des correspondants de chaque établissement dans le suivi des projets, la réflexion est en cours compte tenu des nouveaux rôles donnés également aux pilotes des différents leviers.

Du côté des thématiques

Dans un premier temps, RITM-BFC a permis une expérimentation large de projets variés. La phase d'expérimentation étant terminée après trois années d'existence du projet, elle est maintenant suivie d'une phase d'évaluation systématisée de l'ensemble des projets. Cette phase doit permettre de repenser les orientations à donner aux projets futurs en termes de thématiques, voire de structurer le projet de RITM-BFC en un nombre restreint de projets ou à l'inverse par la poursuite du déploiement de projets multiples. Mais cette réflexion s'appuie également sur d'autres dimensions : réflexion interne à l'équipe projet sur les différents leviers, mise en place d'AMI (appel à manifestations d'intérêt) comme appui à la construction des AAP 2022. Le recours à des AMI permet ainsi de construire des AAP en adéquation avec les besoins du terrain et en préparant les équipes pédagogiques aux AAP dans une logique de co-construction, tout en palliant un éventuel épuisement des équipes face aux AAP et au manque d'intérêt des équipes pédagogiques pour certaines thématiques.

Du côté de la pérennisation et de l'essaimage

Rappelons que cette phase de la pérennisation et l'essaimage des projets performants ne peut pas être faite avant la phase d'évaluation qui est en cours de consolidation. Deux actions sont envisagées à moyen terme pour initier le développement d'une nouvelle étape de RITM-BFC : 1) un plan de communication des résultats produits par l'ensemble des projets financés par RITM-BFC est à l'étude ; 2) la poursuite des actions de partage et de valorisation des résultats initiées par la conférence à venir de juillet 2022 et les webinaires de juillet 2021 en plus des traditionnels échanges en COPIL. Ces deux actions ont pour ambition de permettre une meilleure information au sein des différents établissements en renforçant les interactions entre les équipes pédagogiques qu'elles soient ou non impliquées dans des projets financés par RITM-BFC. Mais elles ont aussi pour objectif d'accroître la visibilité des actions performantes et non performantes de RITM-BFC au-delà de la COMUE pour un partage plus large avec la communauté de l'enseignement supérieur en adoptant un principe de non confidentialité, de diffusion via son site web et d'accueil de collègues d'autres établissements dans ses manifestations.



3. Points de discussion et difficultés pour RITM-BFC

Du côté de l'évaluation

Si l'implantation d'une forte démarche d'évaluation existe désormais au sein de RITM-BFC, elle n'en demeure pas pourtant simple à mettre en place. Comment faire cohabiter et soutenir deux démarches d'évaluation, à savoir des indicateurs ANR et une démarche interne plus qualitative ? Il s'agit d'aller au-delà de la remontée d'indicateurs pour mettre en évidence les projets à déployer de manière durable au sein de la COMUE en ayant une vision des réorientations à envisager.

Avant d'aborder différents points plutôt techniques, il est important de souligner la nécessité de trouver et d'adopter un juste équilibre entre évaluation et le ressentiment des acteurs d'une surévaluation, ce sentiment pouvant être un facteur de découragement pour les porteurs des projets de RITM-BFC. En effet, il ne faudrait pas se retrouver dans une telle situation que les collègues impliqués ou souhaitant s'impliquer renoncent à leurs projets en raison d'un système d'évaluation jugé trop bureaucratique complexe et couteux en termes de temps. L'enjeu est aussi l'acculturation douce de l'évaluation dans RITM-BFC. Cet équilibre reste à trouver et pour le trouver RITM-BFC s'essaie à une formation-action dès la rentrée de septembre 2022 (cf. supra), le positionnement adopté par RITM-BFC étant celui d'une forte logique de coévaluation avec les équipes pédagogiques avec un accompagnement renforcé par des membres du CSE spécialistes de l'évaluation en éducation. Cette logique d'accompagnement permettra également aux collègues de s'approprier des résultats de la recherche en éducation, ce qui leur permettra d'avoir une posture réflexive sur des points de difficultés ou de succès de leurs projets.

Au-delà des points discutés par les différents NCU à l'échelle nationale, la remontée des indicateurs ANR n'est pas simple pour RITM-BFC, ne serait-ce qu'en raison du fait qu'il concerne une COMUE regroupant plusieurs établissements ayant de multiples statuts et ministères de rattachement (universités, écoles d'ingénieurs, école de commerce, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et ministère de l'agriculture et de l'alimentation). En effet, les systèmes d'informations des différents établissements sont différents. Le travail de mise en cohérence de ces différents systèmes d'informations ne peut pas être fait avant l'examen des possibles avec l'existant dans chaque établissement. Outre la question des systèmes d'informations, se pose également celui de la collecte même des informations sachant qu'il reste compliqué de compiler des informations en raison de granularité très diverse des projets (des projets pour tous les étudiants à des projets concernant certains étudiants de certains enseignements dans certaines formations). A l'heure actuelle, un groupe de travail s'est attelé aux possibles avec le système Apogée de l'université de Bourgogne et a mis en évidence la nécessité de tagger les étudiants et/ou les formations bénéficiant d'un projet RITM-BFC, ce qui n'est pas sans poser de multiples questions (ajustement en termes de RGPD, suivi de l'offre de formation avec des codes étapes changeant...). A ce niveau, le data Lake en cours de construction à l'université de Bourgogne permettant de rassembler nombre d'informations sur les étudiants et les formations (Apogée, teams, moodle) constitue une piste de solutions en cours d'étude. Mais



surtout, un important travail de coordination a été engagé entre l'ATP-BFC et les pôles pilotages des deux universités impliquées dans RITM-BFC afin de pouvoir renseigner les indicateurs que les porteurs de projets ne peuvent pas renseigner seuls. Le recueil et la synthèse de ces indicateurs étant très chronophage, l'équipe réfléchit à une solution de court terme sous la forme d'un nouvel appui d'une personne ressource dédiée (stagiaire ou chargé de mission). Toutes ces réflexions sont partagées ou à partager avec le réseau des NCU depuis 2018.

Mais encore, il apparaît que certains systèmes d'informations actuels à disposition des établissements de l'UBFC ne sont pas en adéquation avec les demandes de l'ANR. Ainsi, les enquêtes d'insertion professionnelles réalisées par les observatoires des étudiants dans les universités sont réalisées à 18 et 30 mois selon les attendus du ministère, alors que les demandes de l'ANR concernent des indicateurs à 12 mois. Toute la question est donc actuellement de savoir comment répondre à des demandes ayant des temporalités différentes dans un contexte où la sur-sollicitation des anciens étudiants conduit à la diminution de leur réponse sur leur situation après leurs études, à une augmentation de la charge de travail pour des observatoires ayant un personnel et finalement un grand risque de diminution de la qualité des indicateurs produits.

Du côté des thématiques

La thématique des compétences transversales ou non académiques est centrale dans le projet fondateur de RITM-BFC. Ces compétences non académiques ne constituent certes pas un facteur explicatif puissant de la réussite universitaire mais elles ont des effets indirects non négligeables sur des facteurs de réussite bien identifiés (la motivation, la persévérance, et plus largement la socialisation étudiante) mais aussi des effets marquants lors de l'insertion professionnelle (utilisation par les recruteurs pour départager des candidats à profils scolaires identiques). Le risque du faible impact des projets financés par RITM-BFC sur les taux de réussite académique tient plus à leur temporalité courte, qu'à leur faible impact sur le devenir des étudiants soit une vision plus globale de la réussite. S'affranchir de ces indicateurs de réussite académique (réussite au diplôme par exemple) est une perspective assumée par RITM-BFC cherchant à impacter durablement les parcours de réussite des étudiants jusqu'à leur entrée sur le marché du travail et dans leur vie professionnelle.

Du côté de la pérennisation et de l'essaimage

Cette phase étant en construction, les points de discussions et les éventuelles difficultés ont été encore peu abordées.

Synthèse des réponses de RITM-BFC

	Actions réalisées / décisions actées	Actions à court et moyen termes	Points de discussion / difficultés
Du côté de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'évaluation demandée par le CSE connue et affichée • Démarche et grilles d'évaluation disponibles dès le lancement des AAP • Demande d'informations sur l'évaluation menée par les porteurs de projet incluse dans le formulaire de dépôt des AAP • Contractualisation de l'engagement des porteurs à rendre un bilan • Accentuation de la dimension évaluation dans le suivi des projets par l'ATP (création d'un outil informatique de suivi des entretiens ; Refonte des grilles d'entretiens auprès des porteurs) • Suivi et relance systématique des demandes de bilan : Nouveau système de collecte d'informations et d'indicateurs, présenté lors de deux webinaires d'informations collectives en février 2022 • Nouveautés : dématérialisation et mise en cohérence des différentes phases concernant les AAP permettant des bilans 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une formation-action pour les lauréats du dernier AAP • Production collective d'un guide d'évaluation dans le cadre de la formation-action • Réflexion autour des rôles des correspondants de chaque établissement dans le suivi des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la démarche d'évaluation complexe avec des logiques différentes entre RITM-BFC et ANR • Trouver un juste équilibre entre évaluation et surévaluation ressentie par les porteurs des projets • Remontée des indicateurs ANR complexe
Du côté des thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque en cours d'organisation pour juillet 2022 : lien recherche en éducation et projets pédagogiques RITM-BFC • Thématique FTLV renforcée : AMI en 2021, AAP en 2022 (75 000€) et une demi-journée consacrée lors du colloque RITM-BFC • Articulation recherche et projet d'innovation pédagogique renforcée pour les AAP2022 : mise en avant des avancées de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur les futurs projets et les orientations de RITM par : • Passage d'une phase d'expérimentation à une évaluation systématisée de l'ensemble des projets pour repenser les orientations de RITM-BFC • Réflexion sur les AMI et Actions par leviers comme appui pour la construction des AAP 	<ul style="list-style-type: none"> • S'affranchir des indicateurs de réussite académique • Impact durable des parcours de réussite des étudiants jusqu'à leur entrée sur le marché du travail
Du côté de la pérennisation et de l'essaimage	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de partage et de valorisation des résultats : webinaires entre porteurs de projet en juillet 2021, partage de résultats d'évaluation au COPIL, séminaires du réseau des NCU, publications académiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan de communication autour des résultats produits par les projets RITM-BFC • Poursuite des actions de partage et valorisation des résultats • Adoption d'un principe de non confidentialité, de diffusion et d'accueil des collègues 	<ul style="list-style-type: none"> • Phase non encore atteinte